

INFO MAIRIE

☎ 03 83 25 42 76 -

Email mairie-montleтроit@wanadoo.fr -

Site montleтроit.fr

Permanence du secrétariat

Mardi de 13h30 à 17h30

Permanence des élus

Samedi de 9h30 à 10h30

Mont l'Etroit le 9 Juillet 2019

ARTIFICES DE DIVERTISSEMENT

L'arrêté préfectoral du 1^{er} juillet 2019 **règlemente** temporairement la vente, l'utilisation et le transport des **artifices de divertissement et des articles pyrotechniques** dans le département de Meurthe-et-Moselle du

13 au 15 juillet 2019 inclus

sur l'ensemble du territoire du département de Meurthe-et-Moselle.

SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé du

13 au 27 août 2019 inclus

En cas de nécessité contacter les élus :

Le maire 06.37.95.91.23

Le 1^{er} adjoint 06.33.52.70.18

MISE A JOUR DES PLANS CADASTRAUX

Les opérations de conservation cadastrale seront effectuées sur le territoire de la commune jusqu'au 8 novembre 2019. Accompagné d'un aide, **M. Christophe BOUHOYL**, Géomètre, passera dans la commune, muni d'une carte professionnelle pour justifier de son identité.